

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association française d'histoire économique (11 décembre 2020)

Présents : Régis Boulat, Jérôme Bourdieu, Cédric Chambru, Nathalie Champroux, Denis Cogneau, Anne Conchon, Jean-Claude Daumas, Clothilde Druelle-Korn, Pierre Dessaux, Alexandre Fernandez, Patrick Fridenson, Pierre-Cyril Hautcoeur, Laurent Herment, Lionel Kesztenbaum, Manuela Martini, Paul Maneuvrier-Hervieu, Virginie Mathé, Marguerite Martin, Nicolas Marty, Michèle Merger, Nicolo Mignemi, Roger Nougaret, Emilie Pack, Laure Quennouëlle-Corre, François Rivière, Matthieu Sherman, Pierre Sicsic, Béatrice Touchelay et Catherine Virlovet.

La réunion débute à 17h30 par visio-conférence.

1. Rapport moral de la présidente de l'association, Manuela Martini

L'année 2020 a été marquée par les contraintes qui ont pesé sur toute activité collective en raison de la crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus-Covid 19. Le comité directeur a cependant pu tenir trois réunions : la première 24 janvier 2020 dans les locaux de l'EHESS (avec quelques membres en visio-conférence), une deuxième entièrement à distance le 28 avril 2020 et une dernière en format hybride le 7 septembre 2020. Une réunion du bureau a été décidée de façon tout à fait exceptionnelle le mardi 1^{er} décembre 2020 en visio-conférence. M. Martini tient à signaler la présence de nombreux collègues à ces réunions et la qualité des échanges à ces différentes occasions. Il importe de souligner l'importance de pouvoir disposer de salles équipées convenablement, notamment pour les réunions de l'année prochaine.

Les initiatives menées en 2020 résultent d'un travail collectif impliquant de nombreux membres du comité directeur qui ont participé activement à la vie de l'association cette année.

- Bourse AFHE-RUCHE

L'idée d'une bourse de 1000 euros destinée à encourager la recherche croisant histoire économique et histoire de l'environnement a pris forme lors d'une discussion que M. Martini a eue au tout début de l'année 2020 avec le président du Ruche, Stéphane Frioux. Comme convenu, l'appel à candidatures a été diffusé à la rentrée universitaire 2020. Parmi les dix dossiers, qui étaient globalement de bonne qualité, un était non éligible car présenté par une étudiante fonctionnaire. Le jury, réuni le 19 septembre 2020, était composée de N. Marty, V. Mathé, P. Sicsic et M. Martini pour l'AFHE d'une part, et de Didier Boisseuil, Stéphane Frioux, Emilie-Anne Pepy et Céline Pessis pour le RUCHE d'autre part. À l'issue d'une discussion très constructive et consensuelle, la bourse a été attribuée à Émilie Pasquier, inscrite en master d'histoire à Sciences Po Paris, pour son sujet de master 2 intitulé *Les eaux du Caire (1865-1922) : l'équipement en infrastructures hydrauliques d'une capitale connectée et ses experts européens*, préparé sous la codirection de Giacomo Parrinello et Jean-Pierre Filiu. Le projet allie histoire économique, histoire environnementale et histoire urbaine en se situant au sein du champ en plein essor des études sur les eaux et leur gestion. Il renouvelle une historiographie francophone qui a pu s'intéresser à la place de l'eau dans la ville et dans les projets urbains, à

la mutation des paysages urbains de l'eau, ou aux procédés techniques et processus politiques menant à la sécurisation des approvisionnements en eau. À travers l'histoire de deux sociétés, la Société des Eaux du Caire, une société française créée par concession de l'Etat égyptien en 1865 afin d'équiper la ville avec un réseau d'eau potable, et sa concurrente britannique, la Société des Eaux du Caire, le projet vise à étudier la manière dont la gestion de l'eau et la mise en place du réseau d'eau potable et du système d'égouts participent à la croissance urbaine du Caire entre les années 1860 et le début du XX^e siècle. Les eaux du Nil font l'objet des observations des administrateurs coloniaux et des ingénieurs européens entre préoccupations économiques et hygiénistes. Émilie Pasquier sera invitée à présenter ses travaux lors de l'assemblée générale du Ruche en juin 2021 et, après la soutenance, lors de l'assemblée générale de l'AFHE en décembre 2021.

- Participation à des congrès de l'AFHE

L'AFHE a participé au 18^{ème} colloque international de l'Association Charles Gide sur les « Coopération(s) », qui a eu lieu en présence à Université de Lausanne le 10-12 septembre 2020 organisé par le centre Walras Pareto d'études interdisciplinaires de la pensée économique et politique et l'université de Lausanne (faculté de Sciences sociales et politiques, Institut d'Études politiques). La session AFHE, intitulée « *Éduquer à la coopération* », a été organisée par Alexia Blin et Niccolò Mignemi. Un compte-rendu de cette séance, rédigé par Anna Sofranova, va être publié sur le site de l'AFHE d'ici la fin de l'année. Dans le prolongement de cette session, N. Mignemi et A. Blin ont décidé de s'adjoindre Pierre-Antoine Dessaux pour soumettre une proposition de panel pour le WEHC 2022.

Deux autres congrès en revanche n'ont pas pu se tenir. Le Colloque annuel de l'Association Etienne Till a été annulé. Quant au congrès de l'Association Française de Science Économique qui aurait dû avoir lieu du 10 au 12 juin 2020, il a été reporté aux 8-10 juin 2021. L'appel à communications et à sessions est disponible sur le site ([69th Annual Meeting of the French Economic Association - Sciencesconf.org](https://www.afhe.org/69th-Annual-Meeting-of-the-French-Economic-Association-Sciencesconf.org)). Les modalités d'organisation seront précisées dans le courant du mois de février 2021. L. Kesztenbaum suggère que l'AFHE pourrait organiser une session sur le thème des ressources en écho avec le congrès du WEHC.

La table-ronde AFHE organisée par Matthieu Sherman pour les 24^e Rendez-vous de l'histoire de Blois en octobre 2020 sur « Les protections avant les protections sociales » a été annulée à cause de la défection de deux collègues, Isabelle Lespinet et Christophe Capuano. La table-ronde, éventuellement remaniée, pourrait être proposée au comité de l'Économie pour l'édition de l'an prochain dont le thème sera le travail. A Conchon suggère toutefois de reformuler l'intitulé de la table-ronde.

- Webinaire de l'AFHE « Finances publiques et approvisionnement en sortie de crise: regard sur le passé » (28 mai 2020)

Cette manifestation a été organisée en temps record avant le déconfinement grâce à la mobilisation de plusieurs membres du comité directeur. Les interventions de Laurent Herment, Laure Quennouëlle-Corre, David Sassu-Normand et Béatrice Touchelay, modérées par Alain Chatriot, présentaient, dans un format bref d'1h30, de courtes synthèses faisant état de débats actuels en histoire économique, mais accessibles également à un public de non spécialistes. Le webinaire est en ligne (<https://afhe.hypotheses.org/13628>) et a déjà comptabilisé environ 900 vues.

- Table-ronde « Institutions et développement économique dans une perspective globale » (11 décembre 2020)

La table-ronde organisée ce jour par Alessandro Stanziani et animée par Catherine Virlovet a également été enregistrée et sera bientôt disponible en podcast.

- Activité du groupe de travail numérique

F. Rivière expose le bilan de ce groupe de travail qui réunit également P. Sicsic, N. Marty, G. Daudin et M. Martini.

- La liste des thèses, mise à jour et assortie de résumés, est disponible sur le site de l'AFHE. Elle a fait l'objet de 4600 consultations en 2020, soit un doublement des vues. Une feuille google sera diffusée pour la campagne de cette année avec un rappel au début de l'année 2021.
- L'annuaire en cours de refonte. Les années 2019 et 2020 ont été actualisées. Pour y figurer, il suffit de remplir le formulaire suivant : <https://forms.gle/AXMWPP82DFeDB5hb6>
- L'activité sur twitter se développe aussi, le fil relayant notamment les informations disponibles sur le site. Les consultations du compte de l'association sont passées de 13 726 en 2019 à 91 100 en 2020.

Il importe d'envoyer des billets pour faire vivre le site (comptes-rendus de colloque, présentations d'HDR, bibliographies sur tel ou tel thème). Il suffit de les adresser à F. Rivière (franc.riviere@gmail.com). A titre d'exemple, le billet sur 'L'impact des crises sanitaires. De la peste antonine aux crises actuelles' (table-ronde AFHE au Rendez-vous d'histoire de Blois 2018) comptabilise à ce jour 5000 vues, se plaçant juste derrière la consultation des procédures de recrutement.

- Groupe de travail sur les 'nouveaux marchés'

C. Virlouvet rend compte de l'activité de ce groupe de travail qui réunit également F. Rivière, M. Martin et L. Quennouëlle-Corre. Dans la mesure où les nouveaux marchés ont déjà fait l'objet de nombreux travaux, l'objectif de ce congrès est de centrer la réflexion sur leur émergence et leur ouverture. C. Virlouvet remercie P.-C. Hautcoeur pour ses remarques à propos du projet que ce groupe de travail a soumis aux membres du comité directeur. Le congrès devrait être l'occasion d'un dialogue avec les autres sciences sociales et d'une ouverture à différentes aires géographiques. Il a vocation à intégrer de nouveaux chercheurs et à renouveler l'expérience de 2019 avec l'attribution d'un prix décerné à la meilleure communication d'un jeune chercheur. L'appel à communication devrait être publié entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022.

- Parution des actes du colloque de Toulouse (2016)

Les actes du colloque de l'AFHE qui s'est tenu en 2016 « Art et économie: une histoire partagée », dont Cécilia D'Ercole a assuré la direction scientifique avec Jean-Michel Minovez, sont enfin à l'imprimerie. Ils seront le 4 janvier chez l'éditeur et le 4 février dans les librairies. Normalement les membres de l'AFHE à jour avec la cotisation devraient recevoir un exemplaire.

Vote

28 votants

Abstentions : 0

Favorables : 28

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier fait par Lionel Kesztenbaum, trésorier de l'association (exercices 2019 et 2020)

Bilan des comptes de l'exercice 2019 et budgets prévisionnels 2020-2023

- Présentation générale

Avant de débiter ce rapport financier, L. Kesztenbaum rappelle qu'il vient de reprendre en main les comptes, dans des circonstances particulières du fait de la pandémie qui a compliqué beaucoup la passation. Il remercie de son aide Laurent Herment, le précédent trésorier, qui a facilité le transfert des éléments de la trésorerie. Il souligne qu'il n'a ni les compétences ni la vocation de mettre en place une comptabilité au sens strict qui organiserait les comptes par exercice (ce qui oblige à jongler avec des dépenses et recettes qui peuvent avoir lieu à plusieurs années civiles d'écart). C'est particulièrement visible pour l'année en cours (2020) puisque la principale dépense de cette année concerne la publication des actes du colloque de Toulouse, donc une dépense qui aurait dû être imputée sur l'exercice 2017.

- Situation financière de l'association

La situation financière de l'association est saine, les comptes de l'association font apparaître une trésorerie nettement excédentaire. L'année 2019 a été particulièrement faste avec un des recettes importantes, liées notamment à un nombre d'adhérents particulièrement élevé, et un excédent budgétaire (augmentation des réserves de l'association) important. Ainsi, malgré la tenue du Congrès annuel, cette année a été extrêmement favorable, sur le plan financier, à l'AFHE.

L'année 2020 est pratiquement à l'équilibre et devrait l'être *in fine* (ou alors avec un très léger déficit). La principale dépense de cette année a été relative à la publication des Actes du colloque de Toulouse, soit 4000€ qui restaient à solder (depuis assez longtemps en réalité). Cela représente l'essentiel des dépenses de l'année (le total du reste, essentiellement des frais bancaires, Paypal, adhésion à l'IEHA...) se monte à un peu plus de 1000€. C'est ce qui explique que les comptes pour 2020 soient juste à l'équilibre malgré la faiblesse des activités (ainsi l'AG annuelle et son colloque ont eu lieu en ligne, ce qui n'a pas occasionné de frais supplémentaires que les 16 euros et quelques que l'on verse à Zoom chaque mois). Une autre explication pour ces comptes 2020 est le faible montant des rentrées, lié à un nombre réduit d'adhérents.

Situation de la trésorerie, 2018-2020 (en euros courants)

	2018	2019	2020
	(au 31/12)	(au 31/12)	(au 09/12)
PayPal	115.45	0	336.26
Compte courant	4865.22	491.46	1885.46
Livret A	14205.26	22000.26	19117.91
Livret d'épargne	153.71	154.19	154.59
Chèques à encaisser			420
TOTAL	19339.64	22645.91	21914.22

En effet, le nombre d'adhérents est une donnée importante pour la vie financière de l'association. Pour atteindre l'indépendance financière, il faudrait supposer que l'association soit capable de mener à bien les missions qu'elle s'est fixées : attribution tous les deux ans de deux prix de thèse d'un montant de 4.000 euros (8.000 euros au total, financé par BNP-Paribas), attribution de bourses à des étudiants pour participer au WEHC qui a lieu tous les trois ans (en 2018, nous avons attribué 5 bourses de 1.000 euros), participation à divers événements (dont les journées d'histoire de Blois), organisation d'un congrès tous les trois ans et publication d'un volume d'acte (8.000 euros au total pour le congrès de Toulouse), etc. Pour remplir l'ensemble de ses missions l'association doit avoir au moins 200 membres (autour de 6000€ de cotisations par an).

Cet équilibre a été atteint en 2018, poursuivant une dynamique d'augmentation du nombre d'adhérents. Il a même été battu largement en 2019 avec un nombre sans doute record d'adhérents qui ont apporté un montant lui aussi exceptionnel de cotisations (en partie du fait d'un don exceptionnel de 1000€ de Global Warning). Il est sans doute probable qu'il y ait plus d'adhérents les années où la bourse de thèse AFHE-BNP-Paribas est versée (il faut adhérer pour candidater), soit les années impaires.

Pour 2020, la situation est moins florissante, ce qui s'explique sans doute par le contexte particulier de l'épidémie et du confinement qui a contraint à réduire les activités de l'association et a contribué à l'annulation de nombreux colloques qui lui garantissait une certaine visibilité (et, accessoirement, cela a également réduit les moyens financiers des potentiels membres). Une autre explication est sans doute le caractère trop tardif des relances des adhérents. Le trésorier reconnaît qu'il n'a sans doute pas fait avec assez de persévérance les relances en cette année de transition et porte donc certainement une part de responsabilité dans la situation actuelle. L'année prochaine sera l'occasion de mettre en place des automatismes, notamment des relances tous les trimestres pour assurer la rentrée des cotisations. Une ultime relance, personnalisée sur ceux qui avaient cotisés en 2019 devrait permettre d'obtenir des adhésions complémentaires.

Nombre d'adhérents, 2018-2020

	2018	2019	2020
Nombre d'adhérents	201	221	136
Montant des adhésions	5930	7560	4115

- Les nouveautés pour 2021 : reçu fiscal et Hello Asso

L'association a reçu de l'administration un rescrit fiscal le 18/11/2019. Celui-ci était néanmoins conditionnel (au moins en partie) à un changement des statuts pour clarifier le fait que le bureau (et plus largement tous les membres qui s'occupent du fonctionnement de l'association) effectue ses activités à titre bénévole, sans aucune contrepartie financière. Cette modification ayant été adoptée à la précédente assemblée générale (en 2019), il a été décidé de mettre en œuvre le reçu fiscal pour la première fois pour les cotisations de 2020.

Cela signifie que, début 2021, un reçu fiscal sera envoyé à tous les adhérents (voir le modèle en annexe). Ceux qui le souhaitent pourront alors l'utiliser pour déduire une partie du montant de leur cotisation à l'AFHE, en accord avec les règles fiscales en vigueur. L. Kesztenbaum pose cependant la question de sa valorisation : est-ce qu'il faut communiquer plus largement autour du reçu fiscal, dans les messages de relance comme sur le site internet de l'association ? Après discussion, l'assemblée générale suggère qu'il serait bien de mentionner plus fréquemment le reçu fiscal, l'information figurera donc dans le prochain bulletin d'adhésion comme dans les mails de relance.

Le second changement en débat concerne l'ajout d'une modalité supplémentaire pour les adhésions, sous la forme de Helloasso. Pour rappel, longtemps les adhérents pouvaient payer leur cotisation soit par chèque soit par virement. Il y a quelques années l'adhésion par Paypal a été introduite et donc pour 2020 étaient disponibles ces trois modalités d'adhésion (chèque, virement bancaire, paypal). Le tableau ci-dessous montre la distribution des adhésions selon le type de paiement, qui montre un recul du chèque au profit de Paypal, recul qui s'est grandement accéléré en 2020, sans qu'il soit possible de connaître précisément les raisons de cette accélération (la pandémie a certainement réduit le recours au chèque mais il est possible

également que les adhérents de 2019 qui n'ont pas, ou pas encore, renouvelé leur adhésion, sont plus fréquemment ceux qui payaient par chèque).

Modalité de paiement des adhérents, 2018-2020

	Nombre d'adhérents				Pourcentage		
	2018	2019	2020		2018	2019	2020
Total	201	221	136		201	221	136
paypal	66	96	72		32.8	43.4	52.9
chèque	102	92	29		50.7	41.6	21.3
virement	33	33	35		16.4	14.9	25.7

L'un des défauts de Paypal est que cela occasionne des frais, en partie proportionnels au montant des cotisations. Ces frais (76€ en 2018, 114€ en 2019 et 84€ en 2020) représentent environ 1,5% du total des cotisations et sont à mettre en regard des frais bancaires qui s'élèvent autour de 194€ par an. En outre, le fait que le paiement sur Paypal soit par défaut un paiement récurrent conduit à quelques frictions et commentaires d'adhérents qui contestent cette organisation (d'autres sont également hostile à Paypal comme multinationale américaine). Paypal possède néanmoins des avantages en termes de facilité de paiement en ligne et de simplicité d'utilisation (et d'autres adhérents soulignent l'avantage du paiement récurrent qui permet d'être certain que l'on va régler sa cotisation tous les ans sans avoir à y penser). En outre, avoir un compte Paypal facilite un certain nombre de transactions par ailleurs (par exemple cette année lorsqu'il a fallu en urgence obtenir un compte Zoom pour l'association).

Néanmoins, il existe d'autres solutions de paiement qui pourraient être mises en œuvre. En particulier, différents moyens de paiement par internet existent, plus ou moins aisés à mettre en œuvre. L. Kesztenbaum fait suite à une suggestion de certains membres du bureau qui ont mentionné Hello Asso comme un recours supplémentaire. Il s'agit d'une entreprise (française) de paiement en ligne pour le secteur associatif, agréé "Entreprise solidaire d'utilité sociale" (ESUS). Concrètement Hello Asso (voir le détail sur www.helloasso.com) fournit une plateforme de paiement aux associations, que ce soit pour des activités ponctuelles (paiement des entrées à une manifestation culturelle par exemple) ou plus durable (paiement de cotisation). Pour simplifier, on peut résumer ses différences avec Paypal : c'est gratuit¹, particulièrement simple d'accès et d'utilisation (pas besoin de créer un compte), il y a édition automatique d'un reçu fiscal.

L. Kesztenbaum propose de conserver le compte Paypal pour l'instant, autant pour les questions pratiques (par exemple pour Zoom) que pour les adhérents qui sont en paiement récurrents (et préfèrent Paypal qu'ils connaissent), mais ne plus le mettre en avant pour les cotisations et le remplacer sur le bulletin d'adhésion et le site par Hello Asso.

- Le budget triennal de l'AFHE

Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée générale du 12 décembre 2012 et à l'article 9 de nos statuts, L. Kesztenbaum présente brièvement le budget sur trois ans, soit le cycle d'activité de l'association. Il rappelle que le cycle en cours sera un peu plus long puisque la pandémie a retardé le congrès mondial du WEHC (en 2022) ce qui oblige le décalage du congrès annuel de l'AFHE au premier semestre 2023. D'où un bilan présenté jusqu'en 2023 avec notamment une évaluation de financement du Congrès de l'association cette année-là. Ce budget permet de tenir compte des « obligations de dépenses » qui ne sont pas encore effectives,

¹ Plus précisément, Hello Asso est financé par une contribution volontaire des donateurs : lorsque vous payez votre cotisation à une association (ou tout autre paiement sur la plateforme), il vous est proposé de verser une donation supplémentaire (minime) pour le fonctionnement de la plateforme. Cette donation n'est pas obligatoire.

ainsi que des dépenses à prévoir et qui nécessitent donc l'accumulation d'excédents en années « creuses » en vue de financer les années « pleines ».

Budget prévisionnel de trésorerie 2018-2020

	2020	2021	2022	2023
Aide à la publication et transcription				500
Ouvrage Congrès 2016	4500			
Réception et déplacement	300	300	2000 (réception WEHC)	300
Prix ressources numériques WEHC			800	
Frais bancaires et paypal	350	300	300	300
Divers et cotisations	350	350	350	350
Congrès (organisation)	.			4500
Bourses et prix				2500 (bourses Heffer plus prix master)
Aide (journée franco espagnole et université d'été.		1000		
Bourse AFHE-RUCHE	250	500	500	500
Prix AFHE BNP Paribas		8000		8000
TOTAL décaissements	5750	10450	3950	16950
COTISATIONS	5000	6000	6000	6000
Versement subvention congrès				2000
Versement BNP Paribas		8000		8000
TOTAL encaissements	5000	14000	6000	16000
Excédent (encaissements – décaissements)	-750	3550	2050	-950



Association française d'histoire économique

EHESS – 54 boulevard Raspail 75006 Paris

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

N° d'ordre de reçu : 2020-12-0001

Bénéficiaire des versements :

Association française d'histoire économique. EHESS – 54 boulevard Raspail 75006 Paris.

Organisme d'intérêt général ayant un caractère scientifique.

Objet : Cette association a pour but de promouvoir le développement de l'histoire économique. Afin d'atteindre cet objectif, l'Association

1. s'efforce de favoriser le progrès de la recherche et la diffusion de ses résultats,
2. établit une communication régulière entre ses membres par tous les moyens appropriés (réunions, lettre d'information, courrier électronique, site...),
3. entretient des relations régulières avec les associations françaises et étrangères afin de permettre la transmission d'informations et le développement de la coopération scientifique,
4. représente la communauté des chercheurs en histoire économique auprès des administrations responsables de la conservation des archives publiques ou privées, des bibliothèques, de la documentation, ainsi que des ministères en charge de l'Education nationale et de la Recherche,
5. assure la représentation de l'Association au sein d'organismes nationaux ou internationaux lorsque cette représentation est nécessaire à la défense de son objet,
6. organise tous les trois ans un colloque et, occasionnellement, des rencontres scientifiques.

Donateur :

Nom : MARTINI

Prénom : Manuela

Adresse : XXX

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit à une réduction d'impôt, la somme de :
*** 30,00 Euros *** (trente euros).

Date du don : 11/12/2020 18:25:00

Forme du don : Don manuel

Nature du don : Numéraire

Mode de versement : Carte bancaire

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du Code Général des Impôts. Particulier : Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Fait à Paris, le 11 décembre 2020

Le trésorier de l'AFHE – Lionel Kesztenbaum

Association à but non lucratif loi 1901 – Siret 389 597 394 00011

A l'issue de l'exposé du rapport financier, une discussion s'engage pour trouver les moyens les plus adéquats pour remédier à la baisse notable du nombre d'adhésions. L. Herment suggère

qu'une relance soit envoyée chaque trimestre. M. Merger propose quant à elle que soient ciblés les adhérents qui ne sont pas à jour et plaide pour une augmentation de la cotisation (un montant plus élevé pourrait être proposé à ceux qui souhaitent contribuer davantage pour l'association). Plusieurs participants approuvent le passage à HelloAsso. L. Herment se propose par ailleurs de vérifier les comptes avec L. Kesztenbaum.

Vote

Nombre de votants : 25

Abstentions : 0

Favorables : 25 voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Convention entre l'AFHE et l'association japonaise PEEHS (Political Economy and Economic History Society)

A. Conchon et M. Martini ont suivi la mise au point d'une convention rédigée en français, anglais et japonais, portant sur un échange académique entre l'Association française d'histoire économique (France) et la Political Economy and Economic History Society (Japon), dont le président était en 2019-2020 le professeur Kazuhiko Yago. L'objectif de ce rapprochement est de promouvoir des échanges bilatéraux et de développer une coopération scientifique, à travers la mobilité réciproque de leurs membres, les échanges de documents d'archives, la diffusion de publications et de collaborations académiques, et la coopération bilatérale dans le cadre de rencontres universitaires. Cette convention a été signée le 24 octobre 2020. L. Quennouëlle-Corre a pris contact avec K. Yago pour engager un projet comparatif sur les systèmes financiers.

Vote

Nombre de votants : 24

Abstentions : 0

Favorables : 24 voix

La convention passée entre l'AFHE et la PEEHS est approuvée à l'unanimité.

4. WEHC Paris 2022

En raison de la crise sanitaire, le congrès a été décalé d'un an et reporté aux 25-29 juillet 2022. Les sessions sélectionnées à l'issue du premier appel, portées par un ou une collègue travaillant dans une université française, sont au nombre de 13 (sur une centaine de sessions). M. Martini invite le comité d'organisation à soutenir la participation française et à encourager plus particulièrement la place des femmes dans l'organisation de sessions.

Liste des 13 sessions françaises actuellement sélectionnées :

M. Arnoux, « What are renewable energy systems? Economic history approaches to a technological problem »

D. Cogneau, « Political Economy of Colonialism 19th-21st century »

C. D'Ercole, « Oil in the Ancient Near-East and Mediterranean: Landscapes, Techniques and Uses »

G. Daudin, « New approaches to the consequences of trade agreements »

Fernandez Alexandre, « Public services in Latin America and Europe: Circulation of capital, financing and foreign investment; Water supply, electricity, rail and tramways (19th and 20th centuries) »

- I. Houssaye Michienzi, « Trans-Saharan and Saharan Trade: new approaches and new sources to a global economic system (800-1800) »
- P. Labardin, « Accounting resources for Economic and Financial History (19th and 20th century) »
- M. Martini, « Labour organisation, technological changes and workforce mobility in textile trades. North-European and Med. production from the 17th to the 20th century »
- Z. Moutoukias, « Relational resources in credit, money and public financing. Comparing financial and sovereign institutions, social actors and resource management (14th-19th centuries) »
- F. Rivière, « Meat and leather: the exploitation of livestock resources in the Middle Ages in Europe and the Islamic World »
- A. Stanziani, « The Welfare state in colonial and post-colonial perspective »
- A. Stanziani, « Resources for Teaching and researching global economic history: a new trick from the North? »
- P. Vernus, « Silk: trades, production and skills in a Eurasian perspective from the Seventieth to the mid Twentieth century »

Comme membres du comité de pilotage du WEHC, G. Daudin et A. Conchon donnent quelques informations complémentaires.

PSE co-organise désormais cette manifestation après le retrait de l'EHESS. Le comité de pilotage est par ailleurs en train de réflexion sur congrès mêlant des interventions sur place avec des communications en visioconférence.

L'AFHE dote par ailleurs deux prix, d'un montant respectif de 400 euros, pour la promotion de l'usage des ressources numériques en histoire économique. Tous les chercheurs, jeunes ou confirmés, peuvent concourir dans deux catégories, la "Diffusion des connaissances" et l'"Innovation numérique". Les candidatures seront closes le 31 janvier 2022 et les projets sélectionnés seront communiqués pour le 1^{er} mars 2022. Une session spéciale du WEHC 2022 permettra aux candidats ou aux équipes sélectionnés de présenter leur projet en 15 minutes avant la sélection finale. Il est prévu de faire circuler cette information sur la liste *histoire_eco* et par tweet au début de l'année 2021 et à la fin de la même année 2021 (<https://www.wehc2021.org/call-for-competitions/>).

La question des bourses allouées par l'AFHE, qui dépend très largement du calendrier d'attribution des bourses attribuées par l'IEHA, sera discutée à l'occasion d'un prochain CD

5. Congrès de l'AFHE et mandat du comité directeur

En raison du report d'un an du WEHC, il a été décidé de décaler d'un an le congrès de l'AFHE et de l'organiser au printemps 2023. Cela impliquera de prolonger le mandat du comité directeur de quelques mois.

6. Activités prévues pour 2021

Conformément à ce qu'elle avait annoncé l'année dernière, M. Martini espère vivement que l'AFHE poursuivra sa politique de soutien à l'égard des jeunes collègues, notamment grâce aux relations établies avec d'autres sociétés académiques savantes. Il faut espérer que les activités prévues puissent nous réunir autrement qu'en visioconférence.

- Journée d'études « Ressources » (décembre 2021)

L. Herment se charge d'organiser cette manifestation scientifique prévue à l'occasion de l'assemblée générale de l'association en décembre 2021. Il en sera question lors du prochain comité directeur.

- Groupe de travail thématique "Relations inter-entreprises" (2022)

M. Martini propose que l'AFHE, en parallèle du congrès mondial d'histoire économique et dans le cadre de son partenariat avec l'association japonaise PEEHS, organise une table-ronde sur les relations inter-entreprises pour les périodes moderne et contemporaine. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du World Business History Congress (WBHC). Initialement prévu à Nagoya en septembre 2020, il a été reporté d'un an (9-11 septembre 2021) et se déroulera en visio-conférence. L'appel à contributions a été réactivé jusqu'au 15 janvier. P. Fridenson se propose de prendre contact avec Masayuki Tanimoto professeur à l'Université de Tokyo et nouveau président de l'association PEEHS.

- Participation de l'AFHE aux **congrès** organisés en 2021 respectivement par l'**association E. Thil et AFSE** (voir ci-dessus).

- Participation aux **Rendez-vous de l'histoire de Blois** 6 au 10 octobre 2021 sur le thème du Travail (voir ci-dessus).

- Numérisation des archives pour l'histoire économique

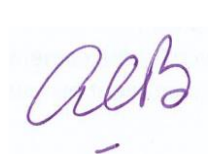
M. Martini propose la constitution d'un groupe de travail pour identifier les initiatives en matière de numérisation d'archives relatives à l'histoire économique et financière, et inciter les institutions qui en conservent à développer la communication dématérialisée de ce type de sources. M. Martini, B. Touchelay et P. Fridenson se proposent pour coordonner ce groupe de travail, et d'y associer R. Nougaret puis son successeur. B. Touchelay suggère également de mettre sur le site de l'AFHE un lien renvoyant aux Archives du Monde du Travail.

- Participation de l'AFHE à l'opération Déclics (Dialogues Entre Chercheurs et Lycéens pour les Intéresser à la Construction des Savoirs).

A. Conchon et M. Martini ont pris quelques contacts pour proposer, en collaboration avec le Cercle FSER (Fondation Schlumberger pour l'Éducation et la Recherche), l'organisation de séances dans des lycées, à Nantes et à Paris notamment, dans le cadre de l'opération **Déclics** visant à faire rencontrer des membres d'équipes de recherche de différentes disciplines avec des élèves de Seconde.

Il est à souhaiter que l'AFHE puisse coordonner de telles rencontres à la rentrée 2021 pour sensibiliser les lycées aux questions d'histoire économique et financière.

Anne CONCHON



Lionel KESZTENBAUM



Manuela MARTINI

